GROUPE PARTOUCHE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 193 631 200 €uros
Siège social : 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS
RCS PARIS 588 801 464

RAPPORT ANNUEL DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALEORDINAIRE ANNUELLE DU 6 AVRIL 2016

Mesdames, Messieurs,Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce, nous vous soumettons un rapport afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 octobre 2015, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. PRINCIPALES EVOLUTIONS DE PERIMETRE ET D'ACTIVITE

S'agissant de l'évolution du périmètre, Groupe Partouche a cédé au cours de l'exercice 2015 2015, les sociétés du casino de Chaudfontaine en Belgique et l'hôtel Garden Beach situé à Juan les Pins.

En outre, le casino de La Trinité-sur-Mer a été fermé en cours d'exercice 2015

II. ACTIVITE DU GROUPE

(Cf chapitre 9.1.2 du document de référence 2015)

Sur l'exercice clos le 31 octobre 2015, le CA consolidé publié du Groupe Partouche atteint 400,3 M€.

- A périmètre comparable (*), le CA est en progression de 2,9%.
- En incluant ces activités cédées, le CA total consolidé ressort en retrait de -2,3%.

En M€	2015	2014	Variation
Premier trimestre	109,2	111,3	-1,8%
Deuxième trimestre	97,0	96,4	0,6%
Troisième trimestre	93,5	102,1	-8,4%
Quatrième trimestre	100,6	99,8	0,8%
Chiffre d'affaires total consolidé	**400,3**	**409,6**	**-2,3%**

(*) Pour l'ensemble de ce chapitre, l'expression « à périmètre comparable » signifie après neutralisation de la contribution :

- des casinos de Knokke, Dinant, Hauteville cédés en 2014,
- de l'hôtel Hilton Lyon dont le fonds de commerce et les murs ont été cédés en 2014,
- du casino de Chaudfontaine et de l'hôtel Garden Beach Juan cédés en 2015,
- et du casino de La Trinité-sur-Mer fermé en cours d'exercice 2015.

La construction du chiffre d'affaires est détaillée dans le tableau suivant :

1. Synthèse de l'activité 2015

en M€	2015	2014	Variation	*Evolution*
France	66,2	58,5	7,8	*13,3%*
Etranger	28,2	31,3	-3,2	*-10,1%*
PBJ de contrepartie et de cercle	**94,4**	**89,8**	**4,6**	***5,1%***
% du PBJ réel	15,2%	14,5%		
France	455,4	456,6	-1,2	*-0,3%*
Etranger	69,2	71,1	-1,8	*-2,6%*
PBJ MAS	**524,7**	**527,7**	**-3,0**	***-0,6%***
% du PBJ réel	84,8%	85,5%		
France	521,7	515,1	6,6	*1,3%*
Etranger	97,4	102,4	-5,0	*-4,9%*
PRODUIT BRUT DES JEUX	**619,1**	**617,5**	**1,6**	***0,3%***
France	270,3	270,1	0,1	*0,1%*
Etranger	37,5	39,2	-1,8	*-4,5%*
Prelèvements Groupe	**307,7**	**309,3**	**-1,6**	***-0,5%***
France	51,8%	52,4%		
Etranger	38,4%	38,3%		
Taux de Prélèvement	**49,7%**	**50,1%**		
France	251,4	245,0	6,5	*2,6%*
Etranger	60,0	63,2	-3,3	*-5,2%*
Produit Net Jeux	**311,4**	**308,2**	**3,2**	***1,0%***
% du CA Total	77,8%	75,2%		
France	84,7	97,5	-12,8	*-13,1%*
Etranger	4,3	4,0	0,3	*7,5%*
CA hors PNJ	**89,0**	**101,5**	**-12,5**	***-12,3%***
% du CA Total	22,2%	24,8%		
France	336,1	342,4	-6,3	*-1,9%*
Etranger	64,3	67,2	-3,0	*-4,4%*
Chiffre d'affaires	**400,3**	**409,6**	**-9,3**	***-2,3%***

NB : le PNJ de la filiale de betting belge CKO Betting est inclus dans le PNJ Etranger pour 6,5 M€ (contre 6,7 M€ en 2014)

L'activité doit s'analyser en prenant en compte l'évolution significative du périmètre et les tableaux suivants fournissent une évolution à périmètre comparable :

Activité à périmètre comparable

au 31 octobre en M€	2015	Sociétés neutralisées	2015 net des sociétés neutralisées	2014	Sociétés neutralisées	2014 net des sociétés neutralisées	Evolution en % net des sociétés neutralisées
PBJ	619,1	2,8	616,2	617,5	12,1	605,4	1,8%
Prélèvements	(307,7)	(1,0)	(306,7)	(309,3)	(3,9)	(305,4)	0,4%
PNJ	311,4	1,9	309,5	308,2	8,2	300,0	3,2%
CA hors PNJ	89,0	1,3	87,7	101,5	15,6	85,9	2,1%
CA total	400,3	3,2	397,2	409,6	23,8	385,9	2,9%

Ventilation du CA par secteurs en cumul

Au 31 octobre, en millions d'euros	2015	Sociétés neutralisées	2015 net des sociétés neutralisées	2014	Sociétés neutralisées	2014 net des sociétés neutralisées	Evolution en % net des sociétés neutralisées
Casinos	374,5	2,1	372,4	368,9	8,8	360,1	3,4%
Hôtels	14,2	1,0	13,2	27,7	15,0	12,7	3,7%
Autres	11,6	-	11,6	13,1	-	13,1	-11,3%
CA total consolidé	400,3	3,2	397,2	409,6	23,8	385,9	2,9%

NB : Le pôle Interactive, suite au repli stratégique opéré sur les exercices 2013 et 2014, ne fait plus l'objet d'un suivi interne distinct, son activité n'étant plus significative. Les sociétés qui constituaient ce secteur sont à compter de l'exercice 2015 logées au sein du secteur« Autres ».De même, le chiffre d'affaires de la filiale de pari sportif belge CKO Betting est également présenté dans ce secteur.

PBJ DU GROUPE

A périmètre comparable le PBJ connaît une progression de 1,8%, soit +10,8 M€. Cette évolution favorable a pour origine les casinos, tant en France (+1,6%) qu'à l'étranger (+3,3%). Le PBJ des paris sportifs réalisé par la filiale CKO Betting Ostende est lui en léger recul de -2,4% alors que 2014 avait été favorisé par l'effet coupe du monde de football.

ACTIVITE DES JEUX EN FRANCE

La stratégie d'innovation constante et de recherche permanente de la satisfaction de sa clientèle, avec notamment une attractivité de ses établissements sans cesse renforcée, a permis au groupe d'enregistrer une progression de 2,5% de la fréquentation.
En liaison avec ces efforts et grâce également à une amélioration du contexte économique, le PBJ des casinos français, après plusieurs exercices de recul, enregistre à périmètre comparable une progression de 1,6% et atteint 520,5 M€ contre 512,3 M€ en 2014.
Encore en recul de -2,8% en 2014, le PBJ des machines à sous est repassé en évolution positive en 2015 (+0,1%, soit +0,3 M€ à périmètre comparable) ; mais l'essentiel de la dynamique provient des jeux traditionnels qui progressent de 7,8 M€ à périmètre comparable (+13,4%), en lien avec le succès rencontré par la roulette anglaise électronique (+10,9 M€), dont le déploiement au sein des établissements français s'est poursuivi en 2015 et concerne à la clôture de l'exercice 28 casinos.

Le parc des machines à sous exploitées au sein des casinos français s'élevait, à la clôture de l'exercice, à 5 106 unités.

ACTIVITE DES JEUX A L'ETRANGER

Le PBJ réalisé à l'étranger, à périmètre comparable, s'inscrit en progression de 2,9% ; sa ventilation est la suivante :

en M€	2015	2014	Variation	%
PBJ casinos physiques	81,2	78,9	2,3	2,9%
PBJ online et paris sportifs	14,5	14,2	0,3	2,4%
PBJ étranger à périmètre comparable	**95,8**	**93,1**	**2,7**	**2,9%**

Après les cessions sur deux exercices des casinos de Knokke, Dinant et Chaudfontaine, le Groupe n'est plus présent en Belgique qu'à Ostende, établissement physique exploitant également une licence de casino en ligne. Son PBJ a progressé de 1,7% en 2015 (incluant une progression du PBJ online de 7,9%).
Hors effet de change, le PBJ des deux établissements suisses de Meyrin et Crans Montana enregistre une baisse cumulée de -7,3%, pénalisée par l'évolution de la parité avec l'euro, l'abandon du taux plancher décidé en janvier 2015 par la Banque Nationale Suisse ayant entraîné une appréciation du franc suisse. Après conversion, leur PBJ s'inscrit néanmoins en hausse de respectivement 3,2% et 6,6% par rapport à l'exercice précédent.

PRODUIT NET DES JEUX

En France les prélèvements sur les jeux ont connu sur l'exercice 2015 des modifications règlementaires, consistant en la suppression des prélèvements fixes et du prélèvement à employer, ainsi qu'en la modification des barèmes et bases du prélèvement progressif (cf. paragraphe 6.1.1 du présent document de référence). Ces modifications ont eu un impact globalement favorable de 3,5 M€ sur le PNJ de l'exercice. Ainsi le taux moyen de prélèvement en France est passé de 52,4% en 2014 à 51,8% en 2015.
Le produit net des jeux pour l'ensemble du groupe s'élève à 311,4 M€, en progression de 1,0% par rapport à 2014 ; à périmètre comparable, cette hausse atteint 3,2%.

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS PRODUIT NET DES JEUX

Le chiffre d'affaires hors produit net des jeux, à périmètre comparable, connaît lui aussi un retour à la croissance, enregistrant une progression de 2,1%, avec la ventilation suivante :

Au 31 octobre, en millions d'euros	2015	Impact des var° de périmètre	2015 à périmètre comparable	2014	Impact des var° de périmètre	2014 à périmètre comparable	Variation à périmètre comparable	Evolution à périmètre comparable
Casinos	69,7	0,3	69,4	67,4	0,6	66,8	2,6	4,0%
Hôtels	14,2	1,0	13,2	27,7	15,0	12,7	0,5	3,7%
Autres	5,1	-	5,1	6,4	-	6,4	-1,3	-20,8%
CA hors PNJ	**89,0**	**1,3**	**87,7**	**101,5**	**15,6**	**85,9**	**1,8**	**2,1%**

Les activités annexes des casinos, soit essentiellement la restauration, évoluent favorablement elles aussi, et profitant des efforts soutenus d'optimisation entrepris depuis maintenant deux ans, connaissent une forte progression de 4,0%.

Le secteur hôtelier, significativement réduit après les cessions des activités hôtelières du Hilton de Lyon et du Garden Beach de Juan-les-Pins, connaît une croissance de son chiffre d'affaires, à périmètre comparable, de 3,7%, grâce principalement aux hôtels d'Aix-en-Provence et Cannes.

Enfin le recul du secteur Autres s'explique essentiellement par l'arrêt de l'activité en France de la filiale Partouche Images suite à une évolution législative défavorable (activité redéployée en Belgique).

Compte tenu de ces éléments, le chiffre d'affaires consolidé total du groupe s'inscrit, à périmètre comparable, en progression de 2,9%.

2. Résultats consolidés

(rappel : les données de l'exercice 2014 présentées sont retraitées par l'application rétroactive de l'interprétation IFRIC 21, telle qu'évoquée en Faits marquants et dont les impacts sont négligeables en clôture annuelle).

Grace à l'attention et à la rigueur dans la gestion portées au quotidien par ses équipes, le Groupe Partouche améliore encore significativement son EBITDA à 75,0 M€ contre 68,7 M€ en 2014. Ainsi, le ratio d'EBITDA sur chiffre d'affaires progresse de près de 200 pb pour atteindre 18,7%.

Le résultat opérationnel courant (ROC) du groupe progresse lui de 9,9 M€ et ressort à 33,8 M€ contre 23,9 M€ précédemment, grâce principalement aux résultats des casinos.

Comme le montrent les tableaux ci-dessous, à périmètre comparable, :

- l'EBITDA atteindrait 77,2 M€ (69,4 M€ en N-1),
- et le ROC afficherait une progression annuelle de 7,9 M€ (+27,5%), traduisant un taux de transformation de 70% du CA supplémentaire généré sur l'exercice, grâce à une bonne maitrise des charges.

En M€	Groupe à périmètre comparable			
	2015	**2014**	**Variation**	**en %**
Chiffre d'affaires	397,2	385,9	11,3	2,9%
Achats et charges externes	(125,9)	(125,8)	(0,1)	0,1%
Impôts et taxes	(17,4)	(18,1)	0,7	-3,9%
Charges de personnel	(169,7)	(169,4)	(0,3)	0,2%
Amort. et dépréc. sur immo.	(36,8)	(35,6)	(1,2)	3,3%
Autres prod. & ch. opé. courants	(10,9)	(8,4)	(2,5)	30,4%
Résultat Opérationnel Courant	**36,4**	**28,6**	**7,9**	**27,5%**
marge opérationnelle courante / CA	9,2%	7,4%		
EBITDA	**77,2**	**69,4**	**7,8**	**11,3%**
marge d'EBITDA / CA	19,4%	18,0%		

Données sectorielles à périmètre comparable :

Rappelons que pour avoir une meilleure lisibilité de sa performance sectorielle, Groupe Partouche présente à compter de cet exercice 2015 le contributif sectoriel avant élimination intragroupe. Le tableau suivant, présente l'évolution sectorielle à périmètre comparable (*NB le chiffre d'affaires par secteur présenté plus haut au paragraphe « Synthèse de l'activité » tient quant à lui compte des éliminations intra-groupe*) :

En M€	TOTAL GROUPE PERIM. COMP.		CASINOS PERIM. COMP.		HÔTELS PERIM. COMP.		AUTRES		ELIM	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Chiffre d'affaires	397,2	385,9	373,1	360,8	14,0	13,7	35,0	38,7	(24,9)	(27,3)
Achats et charges externes	(125,9)	(125,8)	(111,2)	(109,9)	(7,5)	(7,4)	(23,0)	(25,8)	15,9	17,3
Impôts et taxes	(17,4)	(18,1)	(25,0)	(25,5)	(0,9)	(1,4)	(1,2)	(1,9)	9,8	10,7
Charges de personnel	(169,7)	(169,4)	(152,9)	(152,6)	(6,0)	(6,0)	(10,7)	(10,7)	(0,1)	(0,0)
Amort. et dépréc. sur immo.	(36,8)	(35,6)	(31,0)	(29,2)	(1,0)	(1,0)	(4,8)	(5,5)	0,0	0,0
Autres prod. & ch. opé. courants	(10,9)	(8,4)	(9,6)	(9,0)	0,0	0,6	(0,8)	0,6	(0,6)	(0,6)
Résultat Opérationnel Courant	**36,4**	**28,6**	**43,3**	**34,7**	**(1,3)**	**(1,6)**	**(5,6)**	**(4,5)**	**0,0**	**0,0**

Nb : La société exploitant les paris sportifs (CKO Betting) figure dans le secteur Autres dans le tableau ci-dessus.

La progression de la rentabilité opérationnelle est principalement adossée à celle des casinos (ROC en amélioration de 8,6 M€ entre les deux exercices), qui ont enregistré sur l'exercice progression d'activité (+3,4%) et maîtrise des charges (+1,1%).

Après les cessions des activités hôtelières de Lyon et Juan-les-Pins, le secteur hôtelier ne représente plus qu'une part réduite dans la ventilation du chiffre d'affaires du Groupe, de l'ordre de 3,5%. En croissance d'activité (+0,3 M€) il parvient à améliorer son ROC à due concurrence.

Le secteur Autres a connu une baisse d'activité et de rentabilité liée principalement à l'arrêt de l'activité en France de la filiale Partouche Images suite à une évolution de la loi (activité redéployée en Belgique), évolution pénalisante sur l'exercice et qui se répercute dans le résultat opérationnel courant du secteur.

En données publiées :

Le résultat opérationnel non courant est une charge de -11,9 M€ contre un produit de 1,0 M€ en 2014. La dépréciation des écarts d'acquisition, attachée à certains casinos de l'ancien groupe Compagnie Européenne de casinos, s'élève à 21,5 M€, soit un ordre de grandeur à peu près comparable à l'exercice précédent.

L'évolution du résultat opérationnel non courant s'explique donc principalement par un moindre résultat des cessions réalisées, notamment le résultat de cession de participations consolidées : le produit net des cessions de participations s'élève à 7,8 M€ en 2015, contre 19,3 M€ l'exercice précédent, et concerne notamment en 2015 le casino de Chaudfontaine et l'hôtel Garden Beach de Juan.

En outre, les résultats de cession des biens immobiliers de Juan les Pins, et des actifs inexploités de Vichy, ont permis d'enregistrer des produits de cessions d'actifs de 2,6 M€ sur 2015, inclus sous le poste Autres produits et charges opérationnels non courants.

Compte tenu de ces éléments, le résultat opérationnel de l'exercice s'élève à 22,0 M€ contre 24,9 M€ en 2014.

Le résultat financier représente une charge nette de 3,5 M€, en amélioration de 4,6 M€ par rapport à 2014, grâce essentiellement à la baisse des frais financiers sur le crédit syndiqué, en réduction de 3,0 M€ (coût des couvertures inclus), ainsi qu'une une évolution favorable des opérations de change et des produits de placements.

Le résultat avant impôt passe de 16,7 M€ en 2014 à 18,4 M€ en 2015 ; la charge d'imposition globale du Groupe est en recul de 2,3 M€, passant de 11,4 M€ en 2014 à 9,1 M€ en 2015. Cette charge d'impôt comprend en 2015 l'impôt sur les bénéfices pour 5,7 M€ (impôts différés inclus), et l'impôt de CVAE pour 3,4 M€.

Le résultat net est un second bénéfice consécutif, de 9,3 M€ en 2015 contre 5,3 M€ en 2014. Dans ce résultat net, la part du Groupe est un bénéfice de 2,0 M€.

3. Structure financière :

BILAN

Il convient de rappeler que les comptes des deux derniers exercices ont été impactés par les cessions de plusieurs actifs qui ont concerné de nombreux postes de bilan ; ces cessions ont principalement été :

- pour l'exercice 2014 les casinos d'Hauteville-Lompnes, Knokke et Dinant, et les murs et le fonds de commerce de l'hôtel Hilton de Lyon,
- et pour l'exercice 2015 le casino de Chaudfontaine, l'hôtel Garden Beach de Juan les Pins (murs et fonds), ainsi que les murs du casino de Juan.

À l'actif, la valeur nette des actifs non courants est en réduction de 31,3 M€ en raison principalement de la dépréciation des écarts d'acquisition opérée sur cet exercice, et des cessions d'actifs immobiliers et filiales réalisées en 2015 (*étant entendu que les actifs immobiliers et l'hôtel Garden Beach de Juan les Pins, dont la cession était qualifiée de hautement probable au 31 octobre 2014, étaient déjà reclassés sous le poste dédié « Actifs et passifs destinés à être cédés » dans les états financiers à cette date*).

Grâce à l'amélioration notable des flux opérationnels, ainsi qu'aux cessions d'actifs réalisées, la trésorerie du Groupe atteint 164,9 M€ au 31 octobre 2015, en forte progression de 48,1 M€ par rapport à N-1.

Au passif, les capitaux propres sont stables et s'élèvent à 332,2 M€. Les dettes financières

représentent 203,6 M€ ; malgré l'absence d'échéance d'amortissement du crédit syndiqué sur l'exercice (*conformément au plan de sauvegarde, la 1ère échéance étant prévue le 15/12/2015*), elles se réduisent de 16,2 M€ par rapport à N-1 : en effet, l'application de la clause de remboursements anticipés liés aux cessions d'actifs a entraîné un amortissement du crédit syndiqué à hauteur de 18,8 M€ sur l'exercice.

La structure financière améliorée du Groupe à la clôture de l'exercice peut être résumée par le tableau suivant :

Rappelons que les comptes des deux derniers exercices ont été impactés par les cessions de plusieurs actifs qui ont concerné de nombreux postes de bilan ; ces cessions ont principalement été :

en M€ au 31 octobre	2015	2014 RETRAITÉ (**)
Capitaux propres	332,3	330,2
Ebitda consolidé	75,0	68,7
Endettement brut (*)	200,5	216,4
Trésorerie nette des prélèvements	135,1	88,1
Endettement net	65,4	128,3
Ratio Endettement net / Capitaux propres (« gearing »)	0,2	0,4
Ratio Endettement net / Ebitda consolidé (« leverage »)	0,9	1,9

(*) La notion d'endettement brut comprend les emprunts bancaires et crédit-baux retraités, les intérêts courus, les emprunts et dettes financières divers, les concours bancaires et les instruments financiers.

(**) application rétroactive de la norme IFRIC 21

4. Évènements récents et perspectives

A Vichy, la ville a décidé de ne pas relancer d'appel d'offres pour la délégation du casino des 4 Chemins, à l'issue de la DSP actuelle s'achevant le 31/12/2015. Ce casino déficitaire a donc fermé fin 2015 et l'autre casino du Groupe à Vichy, le Grand Café, qui a adapté son offre en conséquence, bénéficiera d'un report de clientèle, consolidant ainsi son implantation et sa rentabilité.

Par ailleurs, la construction du nouveau casino de La Ciotat est engagée et son calendrier arrêté, avec un transfert de l'exploitation projeté au début du printemps 2017.
La conception de ce casino ouvert sur l'extérieur et qui exploitera une offre de jeux en terrasse en fera le premier casino conçu pour reconquérir et satisfaire une clientèle souhaitant fumer en jouant.

Post clôture, Groupe Partouche a procédé au rachat de participations minoritaires dans les casinos de La Roche Posay et Coutainville.

L'offre de jeu du Groupe Partouche, qui seule propose un jackpot multi-sites en France, va encore évoluer avec l'agrément récent des matériels du jeu du Bingo, permettant désormais l'exploitation de ce jeu, expérimenté avec succès à Aix-en-Provence dans un format évènementiel. Ce type d'événement attirera une clientèle nouvelle au sein des casinos du groupe et leur fera découvrir l'ensemble de l'offre de jeux et d'animation du groupe.

Les casinos du Groupe poursuivent leur rôle moteur pour le développement de l'offre de jeux en France puisque plusieurs d'entre eux vont expérimenter de nouvelles formes de tables de jeux traditionnels électroniques dématérialisées, tables de jeux électroniques, nouveaux concepts de jeux aux machines à sous, tournoi de machines et nouvelle catégorie de jeu mixant la Tombola aux jeux de machines.

Par ailleurs, Partouche Images, filiale du Groupe Partouche, fournisseur de contenus audiovisuels interactifs de jeux, a lancé CashChrono au Sénégal, un concept unique de loterie télévisée diffusée par satellite, couvrant l'Afrique Sub-saharienne.

Groupe Partouche reste attentif aux opportunités de développement de nouveaux casinos et a récemment été sollicité pour participer à l'appel d'offres du futur casino de Chypre, au sein d'un consortium composé d'acteurs majeurs locaux et internationaux, dans les domaines de l'hôtellerie et de la construction.

Fort d'une part des résultats obtenus grâce à la pertinence de sa stratégie d'offre de produits innovante et à la poursuite d'investissements visant à renforcer l'activité de ses établissements, et d'autre part d'une situation financière très saine, Groupe Partouche est confiant quant à ses perspectives : avec le maintien d'une activité en progression et un taux élevé de transformation dans sa rentabilité, le groupe escompte pour 2016 une nouvelleprogression de ses résultats.

5. Description des principaux risques et incertitudes et indications sur l'utilisation des instruments financiers

La description des principaux risques et incertitudes sont décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence du Groupe Partouche 2015.

Concernant les indications à fournir sur l'utilisation des instruments financiers, voir chapitre 4.1.3 « Risques de taux » du document de référence du Groupe Partouche 2015.

6. Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe Partouche n'a pas d'activité en matière de recherche et développement dans ses activités casinos et hôtels.
Néanmoins, sa filiale Appolonia concentre ses moyens pour développer les systèmes d'informations dédiés aux casinos dans un souci constant de l'amélioration de la relation client et d'optimisation des coûts.

7. Participation des salariés au capital

Le personnel ne détient aucune action dans le capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, selon la définition de l'Article L.225-102 du Code de Commerce au dernier jour de l'exercice soit au 31 Octobre 2015.

8. Répartition du capital social

Cf Chapitre 18.1 « Répartition du capital et des droits de vote » du document de référence du Groupe Partouche 2015.

9. Sanctions anticoncurrentielles

Il n'existe aucune sanction anticoncurrentielle dans le domaine d'activité de la société.

10. Informations environnementales, sociales et sociétales art 225 du code de Commerce

Cf Chapitre 17.1du document de référence 2015 de Groupe Partouche

Conformément aux dispositions de l'article L.225 du code du commerce notre société a établi un rapport annexé aux présentes, regroupant l'ensemble des informations sociales, environnementales et sociétales en vigueur au sein du groupe.

Les informations contenues dans ledit rapport ont fait l'objet, conformément à la loi d'une vérification réalisée par la société COMPTA DURABLE SAS, organisme tiers indépendant agrée, qui a délivré le 2 février 2016 une attestation de présence et avis de sincérité annexée au présent rapport, qui conclut à l'absence d'anomalies significatives et attire l'attention « sur le fait que la formalisation du référentiel de collecte et l'homogénéisation des règles de consolidation des informations RSE au niveau du Groupe ne sont pas totalement finalisées sur l'exercice vérifié ».

11.Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

Néant

12. Programme de rachat d'actions propres

Cf. Chapitre 21.1.3 du document de référence 2015 de Groupe Partouche S.A.

Depuis l'assemblée générale du 24 avril 1998, la société est dotée d'une autorisation visant au rachat chaque année d'actions propres en application des dispositions de l'article L225- 209 du Code de Commerce, en vue de :

- Procéder à leur attribution aux salariés ou aux Mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par la loi, en cas d'attribution gratuite d'actions prévue par l'article L225-209 al 5 du Code de Commerce
- Les conserver en attente d'une remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe
- favoriser la liquidité et la régularité des cotations de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la Charte de déontologie admise par l'autorité des Marchés Financiers

L'assemblée générale du 25 mars 2015 à en outre autorisé la société à réaliser ces acquisitions d'actions, en vue de :

- Procéder à leur annulation par voie de réduction de capital prévue par l'article L. 225-207du Code de Commerce (sous réserve de l'obtention de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire de procéder à une réduction de capital)

Nous demandons à votre assemblée de renouveler ces autorisations pour une nouvelle durée de 18 mois, soit jusqu'au 5 octobre 2017.

13. Informations sur les délais de paiements (article l.441-6-1 alinéa 1 issu de la loi 2008-776 du 4/8/2008)

Au 31/10/2015, le solde de l'encours fournisseurs s'établit à 617 606 € et se décompose comme suit :

Dettes fournisseurs	échues depuis moins de 30 jours	échues de 30 à 60 jours	échues de + de 60 jours	Non échues	*Total*
Exercice 2014	630 407	6 600	934 822		1 571 829
Exercice 2015	0	114 620	144 500	358 486	617 606

14. Information sur les opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Les membres du Conseil de Surveillance doivent détenir une action. Hors ce point, il n'existe aucune restriction, autre que celles prévues par le règlement général de l'AMF, acceptée par les membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale concernant la cession, dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

Enfin, il n'existe aucune restriction acceptée par les membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale concernant la cession, dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social de l'émetteur, hormis l'engagement de conservation partiel de BCP évoqué au chapitre 18.3.du document de référence.

Au cours de l'exercice, il a été procédé à un regroupement des actions décidé par l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2015 à raison d'une action nouvelle pour 10 actions anciennes. Les membres du Directoire et ceux du conseil de surveillance ont été amenés à acheter ou vendre de 1 à 9 actions afin de détenir un nombre total d'actions multiple de 10.

Hors ce contexte et à ce jour, aucun membre du Directoire n'a acquis de titre au cours de l'exercice, et parmi les membres du Conseil de surveillance, seul Monsieur Hubert BENHAMOU a acquis 16 909 actions au cours de l'exercice

15. Liste des délégations en cours en vue de l'augmentation ou la réduction du capital

Cf chapitre 21.1.5 du document de référence du Groupe Partouche 2015.

16. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ont enregistré des dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) pour un montant de 17 239€.

III.- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. le document de référence du Groupe Partouche 2015, Chapitre 20.2.2 note 3 « Liste des filiales et participations au 31/10/2015»et le Chapitre 20.2.2 note 2.3 « Notes sur les participations » qui décrit les principaux mouvements de l'exercice.

- Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de notre société mère avec l'une ou l'autre de nos filiales

En application des dispositions de l'article L225-102-1 13ème alinéa, nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application desdites dispositions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Octobre 2015.

IV.-SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE- RESULTATS-AFFECTATION

1. Examen des comptes sociaux de la société holding GROUPE PARTOUCHE SA et résultats

(cfChapitre9.2 du Document de Référence 2015)

L'exercice considéré, d'une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015, s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan de sauvegarde de Groupe Partouche SA, arrêté par jugement du Tribunal de Commerce du 29 septembre 2014, dont les modalités financières sont notamment décrites dans le Chapitre 20 du rapport annuel 2014 de Groupe Partouche, et a été principalement marqué par les évènements suivants :

- L'Assemblée Générale extraordinaire du 15 janvier 2015 a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux 9 actions nouvelles et de réserver en intégralité la souscription des 9 actions nouvelles de 2 euros au profit d'un tiers.

 Le capital social a été porté de 193 631 182 € à 193 631 200 €.

 Elle a ensuite procédé au regroupement des actions par voie d'échange de 10 actions anciennes de 2 euros contre une action nouvelle de 20 euros.

- Acquisition pour 1 € de l'intégralité des titres du casino de la Pointe Croisette et rachat de la créance en compte courant d'une valeur de 6,1 M€ pour un prix de 1,5 M€ auprès de la S.A Cannes Balnéaire.

- Remboursement du crédit syndiqué de 18,8 M€ par application de la clause de remboursement anticipé évoquée ci-dessus, suite aux cessions par le Groupe du casino de Chaudfontaine, de l'hôtel du Garden Beach de Juan les Pins, ainsi que des actifs immobiliers de Juan les Pins.

Le chiffre d'affaires de l'exercice atteint 11,0 M€, essentiellement constitué des redevances versées par les filiales qui représentent 9,4 M€, et les produits d'exploitation s'élèvent à 12,8 M€ contre 12,1 M€ en 2014.

Les charges comprennent, au sein du poste « Autres achats et charges externes, une écriture de livraison à soi-même de 1,4 M€ avec sa contrepartie de même montant en produit d'exploitation. Hors cet effet, les charges d'exploitation enregistrent une hausse de 3,6%.

Le résultat d'exploitation est une perte de -6,5 M€, supérieure à celle de 2014 qui était de -5,2 M€.
Les produits financiers d'un montant total de 36,6 M€ comprennent à hauteur de 32,2 M€ des dividendes versés par les filiales. Les charges financières sont en diminution de 7,5 M€, passant de -33,4 M€ à -25,9 M€ en 2015. Elles enregistrent une baisse des dotations financières relatives aux provisions sur titres et comptes courants de 4,3 M€, et une baisse des intérêts et charges assimilés de 3,0 M€ correspondant à l'économie réalisée sur le coût du crédit syndiqué. Le résultat financier est un bénéfice de 10,7 M€, en hausse de 7,0 M€ par rapport à l'exercice précédent.
Le résultat exceptionnel est une perte de 2,1 M€, dont -0,9 M€ sont couverts par une reprise de provision classée en résultat financier, et -1,2 M€ représentent des charges non récurrentes.
Au titre de la convention d'intégration fiscale, la société a enregistré, pour l'exercice clos au 31 octobre 2015, une économie d'impôt de 13,0 M€.
Compte tenu de ces évolutions, le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 15,0 M€, contre un bénéfice de 3,1 M€ en 2014.

A l'actif du bilan, l'actif net immobilisé est stable et les évolutions remarquables de l'actif circulant sont :
- une baisse de 16,5 M€ des autres créances, comprenant notamment une diminution des comptes courants « Groupe et associés » de 4,0 M€, l'augmentation des dépréciations desdits comptes courants de 14,9 M€, et l'augmentation de la créance d'impôt sur les sociétés de 4,7 M€ suite à l'inscription de la créance fiscale / CICE 2014 non encore imputée.
- une augmentation de 51,2 M€ des trésorerie et placements.

Au passif les capitaux propres, compte tenu du résultat de l'exercice, sont en augmentation de 15,0 M€ et atteignent 420,9 M€.

Malgré l'absence d'échéance d'amortissement du crédit syndiqué sur l'exercice (conformément au plan de sauvegarde, la 1ère échéance étant prévue le 15/12/2015), les Emprunts et dettes bancaires se réduisent de 18,8 M€ par rapport à N-1 : en effet, l'application de la clause de remboursements anticipés liés aux cessions d'actifs a entraîné un amortissement du crédit syndiqué à due concurrence sur l'exercice. Le capital restant du au 31/10/2015 s'élève à 174,8 M€.

Les « Autres dettes » progressent de 40,0 M€, dont 39,1 M€ au titre du poste « Groupe et associés », notamment en raison des remontées de trésorerie liées aux cessions d'actifs.

Concernant le tableau des résultats des 5 derniers exercices, voir Chapitre 20.2.2, note 5 du document de référence du Groupe Partouche 2015.

2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître unbénéficede15 044 577 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	15 044 577 €
Au compte « réserve légale »	906 108 €
Dont153 880€ au titre de la régularisation de la réserve légale du 31/10/2014, non affectée lors de l'AGO du 25 mars 2015, et 752 229€au titre de l'exercice 2015	
Au compte « report à nouveau»,.....	14 138 469 €
qui après affectation s'élève à la somme de 148 898 628€	

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

V.- CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Compte tenu des dispositions de l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 sur les conventions règlementées, nous vous demandons d'examiner:

- Les conventions visées à l'article L225-86 du code de commerce, que vous avez autorisées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, et qui ont été portées à la connaissance des Commissaires aux comptes, étant précisé qu'aucune de ces conventions n'a été autorisée postérieurement à la clôture de l'exercice.

 ✓ Le 21 septembre 2015, cession par la SA CANNES BALNEAIRE à GROUPE PARTOUCHE des 37 500 actions composant 100% du capital de la société CASINO DE LA POINTE CROISETTE qu'elle détenait, et ce pour le prix de 1€.

 Cette convention a été conclue dans le cadre du projet de cession par GROUPE PARTOUCHE SA des titres qu'elle détenait au capital de sa filiale la SA CANNES BALNEAIRE, qui prévoyait en particulier que préalablement à la cession, CANNES BALNEAIRE cède à GROUPE PARTOUCHE les actions qu'elle détenait au capital d'autres sociétés dont la société POINTE CROISETTE.

 ✓ Le 21 septembre 2015, dans le même cadre que précédemment, cession par CANNES BALNEAIRE à GROUPE PARTOUCHE SA de la créance en nominal de 6 138 900.06 € (six million cent trente-huit mille neuf cent euros et six centimes) qu'elle détenait sur la SAS CASINO DE LA POINTE CROISETTE, au prix de 1.500.000 € (UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS) dont le paiement est intervenu par déduction de la créance que la S.A. GROUPE PARTOUCHE détenait sur la SA CANNES BALNÉAIRE.

- Les conventions règlementées régulièrement autorisées au cours des exercices antérieurs, et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 :

- ✓ Convention d'intégration fiscale : le conseil a autorisé le 27 janvier 2015, la tacite reconduction de cette convention venue à échéance le 31 octobre 2014 pour une nouvelle période de 5 ans soit jusqu'au 1er novembre 2019.

- ✓ Bail avec Financière Partouche S.A : ledit bail a été conclu au cours de l'exercice clos le 31 octobre 1998 et a pour objet la location des locaux du siège social de la société. Ce bail a fait l'objet d'un renouvellement en date du 29 juillet 2011 pour une durée de neuf ans se terminant le 31 juillet 2020.

- ✓ Convention de gestion centralisée de trésorerie avec Financière Partouche : la S.A. Financière Partouche a été autorisée à participer à la convention de gestion centralisée de la trésorerie des sociétés du Groupe avec Groupe Partouche S.A. Il est prévu à ce titre que les prêts et avances éventuellement consentis dans le cadre de cette convention seront rémunérés à des taux préférentiels par rapport à ceux pratiqués sur le marché.

- ✓ Convention d'avance d'actionnaire et de subordination avec la S.A. Financière Partouche : la société a conclu le 26 août 2003 une convention d'avance d'actionnaire avec la S.A. Financière Partouche

- ✓ Convention de conseil en gestion avec SHAL & CO S.A : la société a conclu avec la société SHAL & CO S.A. un contrat de conseil en gestion. Un avenant à cette convention a été conclu le 28 décembre 2008 prévoyant la poursuite du contrat pour une durée indéterminée.

- ✓ Convention de subordination de compte courant avec la société SAS Casinos de Vichy « Les 4 Chemins » : la société a conclu le 31 octobre 2012, une convention de subordination de compte courant avec la société Casinos de Vichy « Les 4 Chemins », détenue indirectement à 91,83%.

- Enfin, les conventions régulièrement autorisées au cours des exercices antérieurs qui n'ont reçues aucune exécution au cours de l'exercice écoulé :

 - ✓ avec la Société Du Grand Casino De Cabourg: clause de retour à meilleure fortune sur un abandon de créance d'un montant de 3 874 547 euros ;

 - ✓ avec la S.A. Grand Casino du Havre : clause de retour à meilleure fortune sur un abandon de créance d'un montant de 18 503 867 euros ;

 - ✓ avec le Casino de la Trinité : clause de retour à meilleure fortune sur un abandon de créance d'un montant de 3 267 000 euros ;

 - ✓ avec le Casino de la Tremblade : clause de retour à meilleure fortune sur un abandon de créance d'un montant de 677 846 euros ;

 - ✓ avec la SARL Hôtel Cosmos: clause de retour à meilleure fortune sur un abandon de créance d'un montant de 3 516 140 euros ;

 - ✓ avec la SA PARTOUCHE INTERACTIVE: clause de retour à meilleure fortune sur un abandon de créance d'un montant de 12 000 000 euros ;

 - ✓ avec la SAS société d'exploitation du casino et d'hôtels de Contrexéville: clause de retour à meilleure fortune sur un abandon de créance d'un montant de 550 000 euros ;

Nous vous rappelons enfin que, Conseil de Surveillance a désormais l'obligation de motiver sa décision d'autorisation en justifiant de l'intérêt de la convention pour la société, et se doit de réexaminer chaque année les conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice.

VI.- ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur l'organisation et les procédures de contrôle interne

Ce rapport, établi conformément à l'article L.225-38 du Code de Commerce, est présenté au chapitre 16.5 « Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne » du document de référence du Groupe Partouche 2015.

2. Situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance :

Après avoir examiné la situation des mandats des membres du Conseil de surveillance, le Directoire prend acte qu'aucun de ces mandats n'arrive à expiration.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nom des Membres du Conseil de Surveillance	Mandat dans la société	Autres Mandats sociaux
Monsieur Patrick PARTOUCHE	Président	(1)
Monsieur Isidore PARTOUCHE	Vice- Président	(2)
Monsieur Gaston GHRENASSIA	Membre du Conseil	(3)
Monsieur Hubert BENHAMOU	Membre du Conseil	(4)
Madame Véronique FORNERI	Membre du Conseil	(5)
Monsieur Walter BUTLER	Membre du Conseil	(6)
Monsieur Daniel COHEN	Membre du Conseil	(7)
SA BUTLER CAPITAL PARTNERS représentée par Mr Lionel MESTRE	Membre du Conseil	(8)

Liste des Mandats sociaux des Membres du Conseil de Surveillance :

(1)

Monsieur Patrick PARTOUCHE

Président du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire etConseil deSurveillance (Paris)

Président du Directoire de FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire etConseil deSurveillance (Paris)

Exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président du Conseil d'Administration, Administrateur : SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Paris)

Président: SAS PARTOUCHE IMMOBILIER (Paris)

Directeur Général Délégué :SAS COMPAGNIEEUROPEENNE DE CASINOS (Paris)

Directeur Général Déléguéet Administrateur : SA EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins), SA CANNES BALNEAIRE (Cannes),SAS CASINO DE LA POINTE CROISETTE (Cannes)

Administrateur : SAS CASINO DE SAINT AMAND (Saint Amand les Eaux), SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS DU CASINO ET DES BAINS DE MER (Dieppe), SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE CONTREXEVILLE (Contrexeville), SAS GRAND CASINO DE LYON (Lyon),SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux), SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE (Annemasse), SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE TTH (Divonne les Bains), SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (St Avertin), SAS Sté d'EXLOITATION DU CASINO DE DIVONNE – SECD- (Divonne les Bains), SAS HOLDING GARDN PINEDE (Paris)

Gérant : SARL SEK (Paris)

Membre du Comité Exécutif : SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)

Représentant permanent :

- de la personne morale **SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS (Paris) Administrateur** de la SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Plouescat), SAS CASINO DE PORNICHET (Pornichet), SAS CASINO DU MOLE (Pornic)

- de la personne morale **SARL SEK gérante** de la SCI DE L'EDEN BEACH CASINO (Paris)

A l'étranger :

Président du Conseil d'Administration, Administrateur Délégué : SA BELCASINOS (Bruxelles), SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie)

Administrateur :SA GRAND CASINO DE TABARKA (Tunisie),SA CASINO KURSAAL OOSTENDE (Belgique), CLUB PRIVE DU CASINO DE KNOKKE (Belgique), SA CKO BETTING (Belgique)

Représentant permanent : SA GROUPE PARTOUCHE administrateur de la SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Belgique)

<u>Mandats et fonctions hors Groupe</u>

Président – Membre du Comité Exécutif : SAS MEREAL BIOMETRICS (Paris)

Administrateur : SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris),SA ISPAR HOLDING (Fribourg)

Chairman : GROUPE PARTOUCHE BAHAMAS LIMITED (Bahamas)

(2)

Monsieur Isidore PARTOUCHE

Vice-Président du Conseil de Surveillance**de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)**

Président du Conseil de Surveillance **de FINANCIERE PARTOUCHE,SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)**

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président, Administrateur : SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS – CEC (Paris), SAS SOCIETE DU CASINO DE SAINT AMAND (Saint Amand les Eaux).

Administrateur: SAS CASINOS DU TOUQUET (Le Touquet), SAS DU CASINO ET DES BAINS DE MER (Dieppe), SAS GRAND CASINO DE CABOURG (Cabourg), SAS SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL DE ROYAT (Royat), SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots), SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux), SA SATHEL (La Tour de Salvagny), SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE - TTH DIVONNE (Divonne les Bains),SA SOCIETE DE BRASSERIES ET CASINOS « LES FLOTS BLEUS » (La Ciotat), SA CANNES BALNEAIRE (Cannes), SA SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL (Aix en Provence), SA EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins), SAS HOLDING GARDEN PINEDE (Paris).

Gérant : SCI FONCIERE DE VITTEL ET CONTREXEVILLE (Contrexeville), SCI LES THERMES (Aix en Provence), SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ET MOBILIERE PARTOUCHE « SCIMP » (Paris).

Représentant permanent **de :**

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE Administrateur** SA MIAMI (Andernos)

- de la personne morale **SASCOMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS Administrateur** SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE

A l'Etranger :

Président, Administrateur Délégué **:** SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL - GPI (Bruxelles)

Administrateur : SA LE GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie), STE INTERNATIONAL GAMBLING SYSTEMS IGS (Belgique)

<u>Mandats et fonctions hors Groupe</u> **:**

En France :

Président -Directeur Général **:** SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris)

Administrateur : SA SOCLE (Lille),SA LOSC (Lille)

A l'étranger :

Président SociétéENDERBURY GR LTD (Cayman Islands)

Président, Administrateur : SA ISPAR HOLDING (Fribourg)

(3)

Monsieur Gaston GHRENASSIA

exerce les mandats suivants :

Membre du conseil de surveillance **de GROUPE PARTOUCHE et FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)**

Mandat et fonction hors groupe :

Administrateur : SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris).

(4)

Monsieur Hubert BENHAMOU

Membre du Conseil de Surveillance de **GROUPE PARTOUCHE SA à DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE (Paris)**

exerce les mandats suivants :

En France :

Président Directeur Général , Administrateur : SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE TTH (Divonne les Bains)

Administrateur **:** SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE (Annemasse), SAS Sté d'EXLOITATION DU CASINO DE DIVONNE-SECD- (Divonne les Bains)

A l'étranger :

Président, Administrateur, Membre **:** Club Privé du Casino de KNOKKE (Belgique)

Administrateur :SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Belgique), SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie), SA BELCASINOS (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe :

Administrateur : SA SHAL & CO (Luxembourg)

(5)

Madame Véronique FORNERI

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)

exerce par ailleurs les mandats suivants hors groupe :

Directeur Général : Société ADELPHOS SAS (Neuilly)

Membre du Conseil d'Administration : Association ERDA ACCENTUS – Education recherche développement artistique (Paris)

(6)

Monsieur Walter BUTLER

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)

Exerce par ailleurs les mandats suivants hors groupe :

Président Directeur Général **:** Société BUTLER INDUSTRIES SA, Société BUTLER CAPITAL PARTNERS SA, Société WB DEBT PARTNERS SA

Président *:* Société EDEN INNOVATIONS SAS, société DOC SAS, société FBT DEVELOPPEMENT SAS, société AMSTAR ENTREPRISES SAS

Gérant **:** SCI 30 ALBERT 1ER

Membre du Conseil de Surveillance **:**Société CORUM ASSET MANAGEMENT SAS

Représentant de Butler Capital Partners dans ses fonctions de Président **:**Société FINANCIERE ACCES INDUSTRIE SAS, Société ACCES INVESTISSEMENT SAS, ANS HOLDING SAS

Représentant permanent de Butler Capital Partners au Conseil de Surveillance **:**Société ACCES INDUSTRIE SA

Représentant permanent de Butler Capital Partners au Conseil d'Administration **:** Société HOLDING SPORTS & EVENEMENTS SA

Représentant permanent de Butler Capital Partners au Comité de Surveillance **:**Société COLFILM SAS

Représentant de FBT Développement dans ses fonctions de Président **:** Société FICHET BAUCHE TELESURVEILLANCE SAS

Director des sociétés anglaises suivantes **:**BUTLERINVESTMENT MANAGERS LTD, BUTLER MANAGEMENT LTD, BST BUTLER TECHNOLOGIES et BUTLER SAFE TECHNLOGIES UK

Président des sociétés suisses **:**BUTLER SAFE TECHNOLOGIES SA (Suisse), NEXIS FIBERS HOLDING

Président du Supervisory Board de la société allemande :SAFETIC AG SA

Gérant de la SARL luxembourgeoise :GP LUX INVESTISSEMENTS SARL

Administrateur des sociétés belges suivantes :ECONOCOM SA, BML Belgium SA

(7)

Monsieur Daniel COHEN

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)

exerce par ailleurs les mandats suivants hors groupe :

Président :SAS ZALIS (Toulouse)
Gérant :SCI COHEN Investissements (Toulouse)

(8)

Société Butler Capital Partners

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris) représentant permanent : Monsieur Lionel Mestre.

Mandats exercés hors Groupe Partouche par la Société Butler Capital Partners :

Président : SAS FINANCIERE ACCES INDUSTRIE, SAS ACCES INVESTISSEMENTS, SAS ANS HOLDING, SAS CHRISTIAN BERNARD

Membre du Conseil de Surveillance : SA ACCES INDUSTRIE, SAS FINANCIERE SERNAM

Membre du Comité de Surveillance : SAS COLFILM

Administrateur : SA HOLDING SPORTS ET EVENEMENTS

3. Situation des Mandats des Membres du Directoire:

Le Directoire a été nommé par le Conseil de Surveillance pour 6 ans le 30octobre 2013.

MEMBRES DU DIRECTOIRE

Nom des Membres du Directoire	Mandat dans la société	Autres Mandats* sociaux
Monsieur Fabrice PAIRE	**President du Directoire**	**(1)**
Monsieur Ari SEBAG	**Membre du Directoire Directeur Général**	**(2)**
Madame Katy ZENOU	**Membre du Directoire Directeur Général**	**(3)**
Monsieur Jean-François LARGILLIERE	**Membre du Directoire**	**(4)**

* quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

Mandats des membres du Directoire

(1)

Monsieur Fabrice PAIRE :

Président du Directoire de **GROUPE PARTOUCHESA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)**

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président, Administrateur : SAS LUDICA (Paris), SAS GRAND CASINO DE BANDOL, SAS CIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME HYEROIS, SAS PARTOUCHE GAMING FRANCE (Paris), SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (St Avertin), SAS STE D'EXPLOITATION DU CASINO ET HOTELS DE CONTREXEVILLE, SAS STE TOURISTIQUE DE LA TRINITE (Paris)
Directeur Général, Administrateur : SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Paris)
Directeur Général Délégué : SAS PARTOUCHE SPECTACLES & EVENEMENTS (Paris), SAS CIE EUROPEENNE DE CASINOS (Paris)
Membre du Comité Exécutif : SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)
Administrateur :SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Plouescat), SAS CASINO DE PORNICHET, SAS CASINO DU MOLE (Pornic), SAS SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL DE ROYAT, SAS Sté d'EXLOITATION DU CASINO DE DIVONNE – SECD- (Divonne les Bains), SAS CASINOS DE VICHY,SA Sté DES CHEMINS DE FER ET HOTEL DE MONTAGNE AUX PYRENEES CHM (Paris), SA ELYSEE PALACE EXPANSION (Paris), SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE, SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots)

Représentant Permanent :

- de la personne morale**SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS, Administrateur**de la SA CASINO DE COUTAINVILLE, SA LE MIAMI (Andernos)

- de la personne morale **SAGROUPE PARTOUCHE, Administrateur** de la SA COMPLEXE COMMERCIAL DE LA ROCHE-POSAY, SAS PLOMBINOISE DE CASINO, SAS SOCIETE D'EXLOITATION DU CASINO DE LA ROTONDE (Pleneuf Val André), SAS CASINO DU GRAND CAFE (Vichy), SAS STE DU CASINO DU PALAIS DE LA MEDITERRANEE (Nice), SAS CASINO DE SALIES DE BEARN, SA Sté D'ACTIVITES THERMALES HOTELIERES ET DE LOISIRS – SATHEL (La Tour de Salvagny), SAS DU GRAND CASINO DE GREOUX LES BAINS, SA STE DU CASINO D'ARCACHON, SAS STE DU GRAND CASINO DE CABOURG, SAS CASINO D'EVAUX LES BAINS, SAS GRAND CASINO DU HAVRE,SAS CASINO DE LA TREMBLADE, SAS CASINO DE LA POINTE CROISETTE (Cannes), SA STE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE (Divonne les Bains), SA SOCIETE FORGES THERMAL (Forges Les Eaux), SA EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins), de la SAS CASINO LE LION BLANC (St Galmier)

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE, Gérant** de la SCI RUE ROYALE (Paris)

Gérant : SARL SOCIETE DU CASINO DE BOURBON LANCY, SARL QUARISMA (Paris), SARL PARTOUCHE TOURNOIS (Paris), SARL APPOLONIA (Antibes)

A l'Etranger :

Administrateur : SA CASINO KURSAAL OOSTENDE (Belgique), SA CKO BETTING (Belgique)
Administrateur Délégué : SA BELCASINOS (Belgique), SA CASINO DE CHAUDFONTAINE (Belgique)
Administrateur Délégué – membre : CERCLE PRIVE DU CASINO DE SPA (Belgique), CLUB PRIVE DU CASINO D'OOSTENDE (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe

Membre du Comité Exécutif : SAS MEREAL BIOMETRICS (Paris)
Gérant : SCI HAUTE BOURGEOIS (Paris)
Administrateur : SA ISPAR HOLDING (Fribourg)

(2)

Monsieur Ari SEBAG

Membre du Directoire **de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance**(Paris)

Directeur Général, Membre du Directoire de **FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance**(Paris)

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président -Directeur Général - Administrateur : SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux)

Président, Administrateur : SAS SOCIETE DU CASINO ET DES BAINS DE MER DE DIEPPE, SAS CASINO DU GRAND CAFE (Vichy), SAS CASINO DE SALIES DE BEARN, SAS CASINO LE LION BLANC (Saint Galmier), SAS Sté d'EXLOITATION DU CASINO DE DIVONNE – SECD- (Divonne les Bains), SAS CASINO MUNICIPAL DE ROYAT (Royat), SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Plouescat), SAS CASINOS DE VICHY (Vichy), SAS PARTOUCHE SPECTACLES & EVENEMENTS PSE (Paris)

Président du Conseil d'Administration : SA LE MIAMI (Andernos), SA STE DU CASINO D'ARCACHON, SA ELYSEE PALACE HOTEL (Paris)

Président : ASSOCIATION BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DU HAVRE -ABACH

Directeur Général Délégué- Administrateur : SAS GRAND CASINO DU HAVRE

Directeur Général : PARTOUCHE IMMOBILIER SAS (Paris)

Administrateur : SA CASINO DE COUTAINVILLE, SAS CASINO DE LA TREMBLADE, SA CANNES BALNEAIRES (Cannes),SAS HOLDING GARDEN PINEDE(Paris), SAS SOCIETE DU GRAND CASINO DE CABOURG (Cabourg), SAS STE TOURISTIQUE DE LA TRINITE (Paris), SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (Saint Avertin), SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS STE DU CASINO DE SAINT AMAND (St Amand les Eaux), SAS STE DU GRAND CASINO DE GREOUX LES BAINS, SAS PLOMBINOISE DE CASINO (Plombières les Bains), SA STE DE L'ELYSEE PALACE (Paris), SA STE D'ACTIVITES THERMALES HOTELIERES ET DE LOISIRS SATHEL (La Tour de Salvagny), SAS PARTOUCHE GAMING France (Paris)
Gérant : SARL HOTEL COSMOS (Contrexeville),SARL GRANDS HOTELS DU PARC (Contrexeville), SARL Centre de Formation Professionnelle des Casinos -CFPC- (Paris), SARL APPOLONIA (Antibes), SARL PARTOUCHE PRODUCTIONS (Paris)

Membre du Comité Exécutif : SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)

Représentant permanent :

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE Administrateur** de la SAS NUMA (Boulogne), SAS GRAND CASINO DE BANDOL, SAS CASINO DE PORNICHET, SAS CIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME HYEROIS (Hyères),SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE, SAS CASINO DU MOLE (Pornic), SAS Sté d'Exploitation du CASINO ET D'HOTELS DE CONTREXEVILLE, SA STE DES BRASSERIES ET CASINOS « Les Flots Bleus » (La Ciotat), SA STE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE, SAS JEAN METZ (Berck)

- de la personne morale **SASCOMPAGNIEEUROPEENNE DE CASINOSAdministrateur** de la SAS CASINO D'EVAUX LES BAINS, SA COMPLEXE COMMERCIAL DE LA ROCHE POSAY, SAS STE DU CASINO DU PALAIS DE LA MEDITERRANEE (Nice), SAS STE d'EXPLOITATION DE LA ROTONDE (Pleuneuf Val André)

A l'étranger :

Président du Conseil d'Administration : SA CASINO DE CHAUDFONTAINE, CLUB PRIVE DU CASINO D'OOSTENDE (Belgique)
Administrateur : SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL GPI, SA CASINO KURSAAL OOSTENDE,SA BELCASINOS (Belgique)

Membre : CERCLE PRIVE DU CASINO DE SPA (Belgique)

Représentant permanent :

- de laSA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL Administrateur de la SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie)
- de la SA BELCASINOS, Président, Adm., de la SA CKO BETTING et SA CASINO KURSAAL OOSTENDE (Belgique)

Mandat et fonctions hors Groupe :
Gérant : SCI ELISA (Paris)

Directeur Général : SOCIETE GROUPE PARTOUCHE BAHAMAS LIMITED (Bahamas)

(3)

Madame Katy ZENOU

Membre du Directoire **de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance**(Paris)

Directeur Général, Membre du Directoire **de FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance**(Paris)

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Directeur Général, Administrateur : SA ELYSEE PALACE HOTEL (Paris)

Directeur Général Délégué et Administrateur : SAS CASINOS DU TOUQUET (Le Touquet)

Administrateur: SAS NUMA (Boulogne sur Mer), SA BARATEM (Le Touquet), SAS PARTOUCHE GAMING FRANCE (Paris), SAS CASINO DE PORNICHET

Représentant permanent de la personne morale :

- **SAGROUPE PARTOUCHE, Administrateur** de la SA CANNES BALNEAIRE (Cannes), de la SAS STE DU CASINO MUNICIPAL DE ROYAT
- **SAS CIE EUROPEENNE DE CASINOS, Administrateur** de la SA SOCIETE DU CASINO D'ARCACHON, et de la SAS CIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME HYEROIS

A l'étranger :

Administrateur **:** SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Bruxelles)

(4)

Monsieur Jean-François LARGILLIERE

Membre du Directoire de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris).

Exerce par ailleurs les mandats suivants :

Président, Administrateur **:** SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots)

Directeur Général Délégué &Administrateur : SA STE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE (Divonne les Bains)

Représentant permanent de la personne morale SA GROUPE PARTOUCHE **:**Administrateur de la SA CASINO DE COUTAINVILLE

4. Rémunérations des mandataires
(art. L.225-102-1 du Code de Commerce)

Conformément aux dispositions de l'Article L.225-102-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après, le montant des rémunérations et avantages versés au titre de l'exercice écoulé à chaque mandataire social, soit :

MEMBRES DU DIRECTOIRE (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Rémunérations globales(*) (Perçues au sein du Groupe)	Dont avantages en nature	Dont jetons de présence GP	Dont jetons de présence Filles
M. Fabrice PAIRE	360 207	7 207	0	0
M. Ari SEBAG	410 849	8 266	0	0
Mme Katy ZENOU	233 924	0	0	0
M. Jean-François LARGILLIERE	164 610	610	0	

(*) Les montants sont exprimés en valeurs brutes annuelles, avantages en nature et jetons de présence inclus

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Rémunérations globales (*) (perçues au sein du Groupe)	Dont avantages en nature	Dont jetons de présence GP (**)	Dont jetons de présence Filles
M. Patrick PARTOUCHE	537 000	6 915	12 000	0
M. Isidore PARTOUCHE	142 768	0	10 000	12 768
M. Gaston GHRENASSIA	2 000	0	2 000	0
Mme Véronique FORNERI	6 000	0	6 000	0
BCP	10 000	0	10 000	0
M. Walter BUTLER	6 000	0	6 000	0
M. Daniel COHEN	10 000	0	10 000	0
M. Hubert BENHAMOU	26668	8 001	12 000	0

(*) Les montants sont exprimés en valeurs brutes annuelles avantages en nature inclus
(**) 70 000 euros de jetons de présence ont été attribués au titre de l'exercice 2014/2015. Ces jetons de présence ont été versés aux membres du conseil de surveillance en janvier 2016 pour un montant de 68 000 euros.

Ainsi, le montant global des rémunérations versées aux organes de direction et de surveillance s'élève à la somme de 1 842 026€ (hors Jetons de présence attribués au titre de l'exercice mais versés en N+1).

Il n'existe aucun engagement pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux pour des éléments de rémunération ou indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci; et en particulier, il n'est prévu ni le versement d'une indemnité de départ, ni de retraite supplémentaire, ni de stock-options ou actions gratuites, ni de rémunération variable (bonus)(c.com.art.L.225-102-1,al.3)
Cf. Chapitre 15.1.2D et 15.2 du document de référencede Groupe Partouche 2015.

5. Situation des Mandats des Commissaires aux Comptes :

Après avoir examiné la situation des Mandats des Commissaires aux Comptestitulaires, et suppléants, le Directoire constateque l'ensemble de ces mandats viennent à expiration.

Le Directoire propose en conséquence à l'Assemblée de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaires, la société FRANCE AUDIT EXPERTISE SA, domiciliée 1 boulevard Saint- Germain 75005 PARIS, et de la société MCR Baker Tilly, domiciliée 232 avenue du Prado à 13008 MARSEILLE, et ce pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Les mandats des Commissaire aux Comptes suppléants venant également à expiration, le Directoire propose à l'Assemblée de renouveler le mandat du Cabinet ORFIS Baker Tilly, domicilié Le Palais d'Hiver, 149 boulevard de Stalingrad 69100 LYON VILLEURBANNE, et de nommer Monsieur Christophe CARASSUS domicilié 32 rue de Paradis 75010 à PARIS, en remplacement de Monsieur José DAVID, pour une période de six exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informationouexplications.

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions soumises par le Directoire à votre vote

Fait à Paris, le 18 janvier 2016

Le Directoire

